

Drogenbos, le 4 février 2016

Communication aux partenaires des sociétés du Groupe Doyen Auto

Cher partenaire,

Au cours de l'année 2015, des divergences concernant les lignes directrices de stratégie pour notre groupe sont apparues entre le Conseil d'Administration de Doyen Auto et le Directeur Général, Monsieur Franck Millet.

Le Conseil d'Administration a dès lors décidé de mettre fin ce mercredi 3 février 2016 à la collaboration de Monsieur Millet avec notre Groupe.

Cette décision, d'application au jeudi 4 février 2016, n'empêche néanmoins aucun d'entre nous de saluer les années passées par Monsieur Millet dans Doyen Auto.

Cette décision n'influence aucunement les opérations quotidiennes du Groupe, ni ses rapports avec ses clients, fournisseurs et partenaires. La relation que nous avons engagée ensemble jusqu'à présent reste donc inchangée, tout comme votre personne de contact chez Doyen Auto.

Je vous remercie de la confiance que vous accordez au Groupe Doyen Auto, et reste à votre disposition.



Harry Pottiez,
Deputy General Manager

